

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE Au titre de l'année 2025

Le Président, les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale 2025 de l'ADAPAEF 33 qui aura lieu :

Le samedi 21 février 2026 de 10 h à 12 h

**Au Château du diable
88 cours Victor Hugo
33150 CENON**

Compte tenu du nombre limité de places de parking (100), nous conseillons vivement le covoiturage.

ORDRE DU JOUR

- Réception des participants de 9 h à 10 h (1*).
- Accueil par le Président.
- Adoption du procès verbal de l'AG écrite au titre de l'année 2024 (2*).
- Rapport moral 2025 et vote de ce rapport.
- Rapport financier 2025 (3*).
- Rapport des vérificateurs aux comptes et vote du rapport financier 2025.
- Intervention du Président.
- Interventions de nos invités.
- Questions diverses de l'Assemblée.
- Apéritif et repas.

A très bientôt.

Le CA de l'ADAPAEF 33

(1*) Prière de vous munir de votre licence 2025, ou de votre feuille bleue 2026, qui sera exigée pour rentrer.
(2*),(3*) Vous pouvez lire et imprimer les documents sur le site de l'ADAPAEF à l'adresse suivante : adapaef33.com.

5 exemplaires du CR de l'AG 2023 seront également à la disposition des pêcheurs le jour de l'AG, pour une lecture sur place.

VOIR POINT FINANCIER AU DOS

